



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Santé des étudiants

Question au Gouvernement n° 3657

Texte de la question

SANTÉ DES ÉTUDIANTS

M. le président. La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur.

La tentative de suicide d'un jeune étudiant ce samedi, à Lyon, vient rappeler de façon dramatique la détresse et la souffrance de la jeunesse. Les étudiants sont en effet les grands oubliés de la crise sanitaire, alors qu'ils doivent étudier dans une solitude inouïe, surtout lorsqu'ils viennent des outre-mer, du fait des cours à distance, qu'ils doivent vivre dans une précarité grandissante en raison de la disparition des jobs étudiants et que leur avenir devient un horizon d'inquiétudes.

Plus de 50 % des jeunes sont inquiets sur leur santé mentale et, selon une étude de la FAGE, la Fédération des associations générales étudiantes, menée avec IPSOS, 23 % des étudiants ont eu des pensées suicidaires. Ces chiffres sont encore plus inquiétants au regard des conclusions, votées à l'unanimité, de la commission d'enquête parlementaire sur les conséquences du covid sur la jeunesse, lesquelles montrent que la santé mentale des étudiants est totalement délaissée depuis plusieurs années.

Oui, cette crise sanitaire exacerbe les difficultés structurelles de l'université et de la condition étudiante en même temps qu'elle souligne les inégalités de l'enseignement supérieur en France. En ces temps de partiels, les exemples se multiplient où les épreuves virent au chaos ! Le Gouvernement doit entendre et répondre aux inquiétudes et à la colère des étudiants qui souhaitent suivre leur cursus dans des conditions moins pénalisantes et avec plus de visibilité. Ils veulent que cesse la baisse continue des taux d'encadrement. Ils vous demandent de freiner l'explosion de la pauvreté estudiantine en garantissant leur autonomie financière et, a minima, en versant les bourses sur douze mois. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR.* – *M. Jean-Luc Mélenchon applaudit également.*) Ils aspirent que le repas à un euro leur soit servi deux fois par jour au lieu d'une seule aujourd'hui.

Madame la ministre, le malaise est général et le mal-être est profond dans les universités qui attendent un discours politique fort et des mesures ambitieuses. Entendez-vous cet appel ? Répondrez-vous enfin aux alertes constantes que lancent les organisations de jeunesse depuis des mois ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.* Tout d'abord, je tiens à adresser toutes mes condoléances à la famille et aux amis d'une étudiante qui a trouvé la mort ce

week-end, et assurer de toute ma sympathie la famille de l'étudiant que vous mentionnez et qui, en effet, a fait une tentative de suicide. Ce sont là des sujets très difficiles, les faits dont nous parlons ayant toujours des causes multiples. La situation actuelle affecte malheureusement notre jeunesse, comme le montre, vous l'avez rappelé, les difficultés psychologiques particulières auxquelles sont confrontés nos étudiants, mais aussi les réponses qui y sont apportées. Il ne faut pas aussi rapidement lier le cas que vous avez évoqué avec la situation globale. De toute façon, des enquêtes sont en cours.

Oui, la précarité étudiante est une réelle difficulté. Oui, mon ministère reçoit les associations étudiantes toutes les semaines et nous travaillons avec elles à la mise en place de transformations structurelles concernant les aides pour les étudiants. Je suis consciente de leurs difficultés. On sait bien que les personnels des CROUS, les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, les personnels des universités et les enseignants-chercheurs les accompagnent, mais nous savons aussi qu'ils portent en eux-mêmes une formidable vitalité et qu'ils soutiennent leurs collègues étudiants en proie à des difficultés particulières.

Vous avez évoqué le ticket du restaurant universitaire à 1 euro. Je vous rassure tout de suite : non seulement il est valable pour deux repas, mais les étudiants peuvent même emporter à l'avance le second pour ne pas être obligés de revenir se restaurer sur place.

Le Gouvernement est aux côtés de notre jeunesse. Et il compte sur elle parce que, croyez-moi, elle est pleine de vitalité : c'est très important aussi pour l'ensemble du monde universitaire. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Karine Lebon](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3657

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2021](#)